



LETTRE DE POLITIQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME A MADAGASCAR

Mars2017

A- PREAMBULE

Le tourisme est un des secteurs prioritaires pour la relance de l'économie et le développement social à Madagascar. Son capital touristique repose sur un patrimoine naturel et culturel unique au monde, qui en fait une Destination de nature & découverte confidentielle mais appréciée unanimement par les touristes.

Cette Lettre de Politique du Tourisme a pour objectif de définir les grandes lignes des orientations du Gouvernement pour permettre au tourisme de contribuer de manière effective au développement durable du pays. Elle est par conséquent un outil d'aide à la prise de décisions stratégiques des responsables gouvernementaux.

B- CONTEXTE MONDIAL, REGIONAL ET NATIONAL

Le tourisme mondial est en croissance ininterrompue depuis 6 ans et le nombre de voyageurs a quadruplé en 30 ans : 1.235 millions de touristes en 2016 (+3,9% sur 2015) pour 278 millions en 1980. Il a généré en 2015 des recettes d'exportation de USD 1.500 milliards.

Le tourisme en Afrique représente 4% du tourisme mondial, mais selon le « World Travel & Tourism Council » (WTTC), le tourisme international contribue à hauteur de 8,1% au PIB du continent en 2015 et quelques 20 millions de personnes travaillent dans le secteur, soit 7,1% des emplois en Afrique. Une croissance moyenne de 5,4% du tourisme africain est prévue jusqu'en 2030.

Dans l'Océan Indien, pratiquement toutes les destinations ont enregistré ces dernières années une hausse du nombre d'arrivées de touristes: 19% pour Maurice en 3 ans et 32% pour les Seychelles. Le Sri Lanka, île de l'Océan Indien avec un nombre d'habitants similaire à celui de Madagascar, a connu une reprise touristique spectaculaire pour passer de 650.000 à 1.800.000 visiteurs entre 2010 et 2015, au lendemain d'une crise politique grave de 25 ans.

A Madagascar, les chiffres du tourisme sont repartis à la hausse depuis 2014 avec une croissance de 20% en 2016 des arrivées (293.000 touristes recensés) pour des recettes touristiques de USD 748 millions.

L'emploi direct lié au tourisme a augmenté en moyenne de 3,3% par an avec près de 40.000 emplois en 2015¹. Le tourisme est un secteur essentiel pour le développement économique et social avec une contribution du tourisme au PIB de 5,9% en 2015². Il devance ainsi l'industrie extractive (3% du PIB) mais se positionne derrière l'agriculture (15,3%)³ et la pêche (7%)⁴ en 2014). Toutefois, selon le WTTC déjà cité plus haut, la contribution directe, indirecte et induite du tourisme au PIB est de 13,1%, soit proche de celle de l'agriculture, qui est au demeurant un secteur lié au tourisme. La mise à jour des données du secteur nous permettra ultérieurement de mesurer avec exactitude l'ampleur de son impact.

¹ Ministère du Tourisme, 2015

² World Economic Forum. The Travel & Tourism Competitiveness Report 2015

³ Statistiques PND, 2015

⁴ Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, 2014

C- CONSTAT

Le tourisme à Madagascar tarde à se développer et à concrétiser son potentiel malgré d'immenses atouts naturels, culturels et humains. La destination reste confidentielle sur le marché international et est fréquentée essentiellement par des voyageurs avertis européens. Le secteur accuse un retard sur ses voisins immédiats et partenaires des Iles Vanille.

La destination a connu deux crises politiques majeures qui ont ralenti son développement. Il devient urgent de définir les grandes orientations stratégiques pour un développement soutenu du tourisme à Madagascar et pour lui donner un rôle moteur dans le développement économique du pays tel que prévu dans le Plan National de Développement (PND, 2015-2019).

Le classement 2015 du *World Economic Forum* (WEF) place Madagascar à la 121^{ème} place sur 141 pays en matière de compétitivité du tourisme, soulignant la nécessité de fournir d'importants efforts pour dynamiser ce secteur.

Les points forts de Madagascar résident dans 1) son positionnement « nature et biodiversité » et 2) une volonté des acteurs se traduisant par de récents développements comme l'accès aérien.

Les points faibles de Madagascar sont ses infrastructures de transport (routes & pistes, ports et aéroports), la santé et l'hygiène et l'usage des NTIC. Maurice, les Seychelles, le Sri Lanka ou la Tanzanie sont sensiblement mieux classés du fait notamment de la priorité donnée au tourisme par les gouvernements en termes de budget du ministère de tutelle, de moyens humains, du climat des investissements et de promotion de la destination.

D- ZONES DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRES

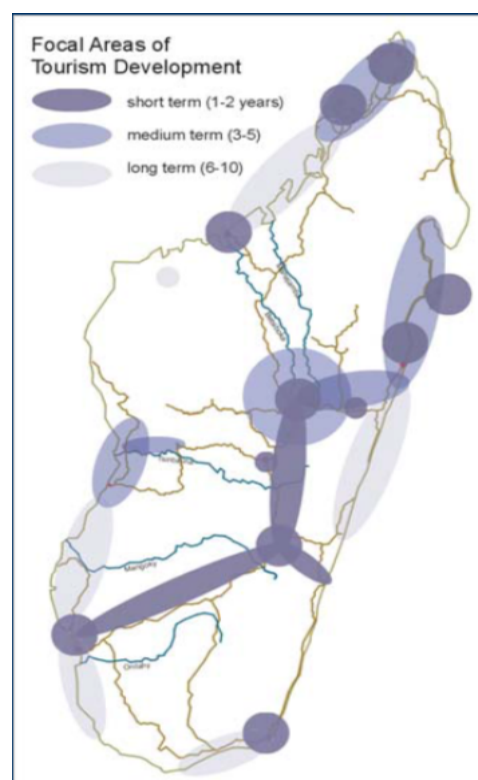
L'étendue géographique de Madagascar ne permet pas de développer tous les sites potentiels simultanément.

Le développement touristique se focalisera sur 4 zones prioritaires de Madagascar identifiées dans le PND et le Plan Directeur du Tourisme (PDT) de 2004:

- L'axe RN7: Tana - Grand Tuléar,
- L'axe RN6: Diego - Nosy Be,
- L'axe Tamatave – Sainte-Marie en passant par Foulpointe et Fénérive Est,
- Et enfin Majunga, en tant que destination phare du tourisme national.

Ces zones sont déjà dotées d'un minimum d'infrastructures de base et seront développées prioritairement car il y sera plus facile d'améliorer l'accessibilité et la qualité des produits.

Les revenus émanant des activités touristiques en cours permettront alors de réinvestir pour financer les objectifs à moyen et long terme.



E- VISION ET OBJECTIFS CLES

1- Vision

En 2020, Madagascar sera une destination mondialement reconnue pour sa gestion durable et l'exceptionnelle richesse de son patrimoine naturel, culturel et humain, « ÎleTrésor ».

Le Gouvernement de Madagascar dotera le tourisme d'un cadre institutionnel et réglementaire de référence et d'infrastructures modernes, nécessaires à un développement soutenu de ce secteur prioritaire. Il confirme sa volonté de promouvoir un tourisme compétitif et responsable maximisant les retombées économiques et sociales, contribuant notamment à la réduction de la pauvreté et limitant les effets négatifs.

2- Les objectifs clés du tourisme

Le Gouvernement a pour but de faire du tourisme un levier efficace et durable de développement économique, social et environnemental à Madagascar (PND, 2015).

Cela consiste concrètement à :

1. Atteindre 500.000 visiteurs en 2019 (progression annuelle moyenne de 19,5%);
2. Bénéficier de USD 1,4 milliards de recettes touristiques (progression annuelle moyenne de 24%);
3. Doubler le nombre d'emplois directs dans l'hôtellerie et les entreprises touristiques;
4. Atteindre 190.000 visiteurs étrangers dans les Parcs Nationaux et Aires Protégées, (progression moyenne de 15% par an) pour un financement pérenne de la conservation de la biodiversité;
5. Aboutir à une contribution directe du tourisme au PIB de 8% pour se conformer à la moyenne des pays africains.

F- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le Gouvernement de Madagascar et les acteurs du tourisme s'engagent sur les cinq priorités suivantes :

- 1) **Amélioration de l'accessibilité de la Destination Madagascar et de ses zones touristiques prioritaires;**
- 2) **Plus grande visibilité de la destination au niveau national et international;**
- 3) **Gestion durable effective de la destination;**
- 4) **Facilitation des investissements hôteliers et touristiques;**
- 5) **Compétitivité accrue des services hôteliers et des prestations touristiques.**

I. Amélioration de l'accessibilité de la Destination Madagascar et de ses zones touristiques prioritaires

Etant une île, Madagascar est totalement dépendante de la connectivité de ses liaisons aériennes et maritimes pour son développement touristique. Des efforts restent à accomplir en matière de connexions aériennes et d'infrastructures aéroportuaires, portuaires et routières pour un développement soutenu du tourisme. Néanmoins, le pays a enregistré 45.000 croisiéristes en 2016, soit 15% des arrivées, et ce nombre pourrait encore croître rapidement dans les prochaines années.

a) Par voie aérienne

Objectif spécifique :

Diversification de l'offre disponible en production, coût et saisonnalité pour le tourisme national et international.

Moyens :

- Vols directs sur les aéroports des 4 zones touristiques prioritaires;
- Libéralisation continue du trafic aérien international pour une meilleure connectivité et diversification des routes aériennes;
- Meilleure compétitivité du trafic domestique;
- Meilleure cohérence entre le développement des infrastructures aéroportuaires, les services aériens et la connectivité.

b) Par voie maritime et fluviale

Objectif spécifique :

Augmentation des croisières à Madagascar, en plein essor dans l'Océan Indien et dans le monde.

Moyens :

- Amélioration de la sécurité et de l'accueil des croisiéristes dans les ports de Majunga, de Nosy Be, de Diégo-Suarez, de Tamatave et de Tuléar;
- Investissements pour l'aménagement de quais ou de jetées (Nosy Be, Majunga, Tuléar), et de terminaux sur les 5 ports précités ;
- Politique de développement du tourisme de croisière conformément aux accords passés dans le cadre de l'Organisation des Îles Vanille;
- Aménagement du Canal des Pangalanes.

c) Par voie terrestre

Objectif spécifique :

Facilitation des déplacements par route des touristes sur les zones touristiques prioritaires.

Moyens :

- Réhabilitation des axes touristiques prioritaires: RN7 (entre Ambositra et Fianarantsoa), RN6 (entre Ambilobe et Diégo-Suarez), et RN2 (entre Moramanga et Tamatave) et des voies d'accès aux sites touristiques dans les zones prioritaires.

II. Plus grande visibilité de la Destination au niveau national et international

Madagascar a défini une stratégie marketing et un branding fort: "Madagascar, Treasure Island", en vue de consolider les acquis sur les marchés émetteurs traditionnels et de diversifier les marchés conformes à une nouvelle production touristique.

Madagascar doit redoubler d'efforts pour une meilleure image et notoriété de sa destination, une meilleure information du marché nécessitant des ressources pérennes et la mobilisation des représentations extérieures du pays.

Objectif spécifique :

Etendre la visibilité de la Destination et de ses attractions phares pour le tourisme national et international, en vue d'un étalement de la saisonnalité, d'une diversification des marchés et du développement de marchés de niches (tourisme à intérêt spécifique).

Moyens :

- Mise en œuvre d'une stratégie marketing sur 5 ans correspondant aux objectifs définis ;
- Coordination des acteurs de promotion sur les marchés cibles, notamment avec les représentations diplomatiques et consulaires ;
- Appui aux activités « Business to Business » des opérateurs touristiques pour un élargissement des contacts sur les marchés émetteurs cibles;
- Définition et promotion d'un calendrier annuel de festivals et d'activités culturelles ;
- Mise en place d'une stratégie de communication de crise pour protéger la réputation et la crédibilité de la destination en fournissant de façon proactive des informations exactes et opportunes aux pays cibles.

III. Gestion durable effective de la Destination

2017 est proclamée « Année Internationale du Tourisme Durable pour le Développement » par l'OMT⁵. Madagascar entend s'engager dans une gestion durable de son tourisme respectant les principes de bonne gouvernance de la Destination, de ses ressources, humaines, naturelles et culturelles.

Objectif spécifique :

Mobiliser les acteurs, publics et privés, pour la définition de règles de gestion durable de la destination.

Moyens :

- Renforcement des capacités du Ministère de tutelle et organismes liés pour une régulation optimale du secteur, au niveau central et dans les zones de développement prioritaires ;
- Revue et réforme du cadre institutionnel et réglementaire du secteur;
- Mise en place d'un Système d'Information Touristique en vue d'un monitoring effectif de la gestion de la destination et de l'évolution du marché ;

⁵ Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

- Promotion des règles de gestion durable de la Destination Madagascar auprès des acteurs du tourisme et de la population ;
- Amélioration et diversification des services touristiques dans les Parcs Nationaux et Aires Protégées ;
- Renforcement des chaînes de valeur du tourisme à fort potentiel d'emploi et de revenus (transports peu polluants, agriculture bio, artisanat éthique et responsable) ;
- Appui aux programmes de certifications internationales pour le tourisme durable et/ou responsable.

IV. Facilitation des investissements hôteliers et touristiques

Les zones de développement prioritaires doivent disposer de capacités d'hébergement de qualité sur les zones touristiques prioritaires pour répondre à une demande croissante et créer des emplois également de qualité.

Pour atteindre l'objectif-clé de 500.000 visiteurs étrangers en 2019, 10.000 chambres additionnelles aux normes internationales sont nécessaires (générant 17.000 emplois directs dans l'hôtellerie). L'implantation de quelques grandes marques de l'hôtellerie internationale permettrait de professionnaliser la Destination et de faciliter son marketing sur le marché international.

Objectif spécifique :

Faciliter l'implantation des investissements hôteliers, notamment pour quelques marques phares, et la mise en place des activités liées pour le développement de « clusters touristiques » sur les zones prioritaires.

Moyens :

- Développement effectif des RFT (Réserves Foncières Touristiques) et des Plans d'Aménagement et de Gestion correspondants ;
- Définition et mise en place d'un cadre fiscal incitatif, clair et stable pour les activités hôtelières et touristiques;
- Facilitation des concessions hôtelières dans les Aires Protégées;
- Appui au développement et à la sécurisation des sites et des activités touristiques dans les zones prioritaires (clusters tourisme) pour une augmentation de la durée de séjour et des dépenses touristiques.
- Signature d'accords bilatéraux dans le domaine du tourisme pour la promotion des Investissements Directs Etrangers (IDE) et la destination Madagascar.

V. Compétitivité accrue des services hôteliers et des prestations touristiques

La Destination Madagascar doit faire face à une concurrence importante sur le marché international et dès lors proposer une offre touristique compétitive, répondant à l'évolution du tourisme international.

Objectif spécifique :

Mettre les hébergements et les services touristiques au niveau des normes nationales et/ou internationales

Moyens :

- Appui au secteur privé pour se conformer aux règles de gestion durable de leurs activités et aux normes nationales et/ou internationales ;
- Renforcer la chaîne de valeur du tourisme selon les marchés clés identifiés dans la stratégie marketing dans les zones de développement prioritaires, notamment en aval de la chaîne pour une intégration effective des producteurs et revendeurs de produits agricoles et artisanaux dans la chaîne ;
- Amélioration des infrastructures de base pour les activités hôtelières et touristiques dans les zones touristiques prioritaires en matière de communication, de formation professionnelle, d'accès aux réseaux d'eau et d'électricité, de gestion de déchets, etc;
- Mise en place d'un cadre sectoriel de certification en cohérence avec le cadre national permettant de définir les qualifications des métiers du secteur ;
- Mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de développement des compétences dans les régions à fortes potentialités touristiques.

G- CONCLUSION

Cette Lettre de Politique Nationale du Tourisme a été définie en concertation avec les acteurs publics et privés concernés. Elle met l'accent sur l'importance et l'urgence du développement du secteur du tourisme, et la nécessité de réformes portant sur le cadre institutionnel et réglementaire du secteur.

Ces réformes, ainsi que les actions orientées dans la présente Lettre, sont placées sous la responsabilité du Ministère en charge du Tourisme avec la pleine collaboration des différentes entités sous sa tutelle. Toutes les parties publiques et privées concernées par le secteur du tourisme, particulièrement sur le plan économique et opérationnel, sont invitées et encouragées à contribuer et à collaborer à la réussite des objectifs de la présente Lettre.

En annexe à cette Lettre de Politique sont proposées des actions prioritaires plus détaillées qui doivent permettre un développement soutenu du tourisme à Madagascar pour les 3 années à venir (2017-2019).

ANNEXE

ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES POUR 2017-2019

En collaboration avec : Office National du Tourisme de Madagascar, Ministère des Finances et du Budget, Ministère auprès de la Présidence en charge des Projets Présidentiels de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement, Ministère auprès de la Présidence en charge des Mines et du Pétrole, Ministère des Transports et de la Météorologie, Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère des Transports et de la Météorologie, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère des Travaux Publics, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine, Ministère du Commerce et de la Consommation, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère du Travail et des Lois Sociales, Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique, Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts, Agence des Transports Terrestres, Aéroports De Madagascar, Aviation Civile de Madagascar, Agence Portuaire, Maritime et Fluviale, Economic Development Board of Madagascar, Madagascar National Parks et Institut National de la Statistique (INSTAT).

1- Amélioration de l'accessibilité de la Destination Madagascar et de ses zones touristiques prioritaires

Pour une croissance du nombre d'arrivée de touristes, il est indispensable de rendre la destination Madagascar plus compétitive par rapport aux autres destinations de l'Océan Indien et de l'Afrique de l'Est en améliorant d'urgence son accessibilité par air, mer, et terre sur les 4 zones touristiques prioritaires.

Tirant parti des actions déjà entreprises par le Gouvernement telles que :

- La rénovation et l'extension de certaines infrastructures d'accueil au niveau des aéroports et des ports.
- La mise en place d'un partenariat financier et opérationnel solide et pérenne pour la compagnie aérienne nationale.

Actions prioritaires à entreprendre :

- Rendre les aéroports des 4 zones touristiques prioritaires accessibles en vol direct depuis l'étranger (pistes et aérogares aux normes sur le plan de la sécurité et la gestion environnementale).
- Mettre en œuvre une politique de libéralisation du transport aérien international pour une augmentation des capacités et une diversification des routes aériennes.
- Améliorer la compétitivité des vols domestiques.
- Définir et mettre en œuvre une politique d'appui au développement du tourisme de croisière via des mesures fiscales claires et stables et l'aménagement des infrastructures d'accueil sur Nosy Be, Diego Suarez, Majunga et Tamatave.

- Faciliter l'accès des zones prioritaires en réhabilitant/réaménageant les RN7, RN6, RN2, les services de chemins de fer (TCE, FCE) et le Canal des Pangalanes.

RESULTATS ATTENDUS :

- **Classement compétitivité du tourisme du World Economic Forum (WEF) pour les infrastructures: passer de la 120^{ème} place à la 100^{ème} place sur 141.**
- **Augmenter à fin 2019 la connectivité aérienne de 80% par rapport au niveau de fin 2016.**

2- Plus grande visibilité de la Destination au niveau national et international

Pour augmenter le nombre de touristes à Madagascar et leurs niveaux de dépense, le gouvernement à travers le Ministère du Tourisme et l'organisme en charge de la promotion, se doit d'améliorer sa visibilité sur des nouveaux marchés identifiés comme prioritaires. Cela implique la sécurisation et la pérennisation d'un budget promotionnel adéquat en parallèle au renforcement de l'impact des efforts de promotion et une meilleure évaluation des retombées de ces efforts.

Tirant parti des actions déjà entreprises par le Gouvernement telles que :

- Le repositionnement de la destination Madagascar à travers un branding fort: Madagascar « Île Trésor », « Treasure Island ».
- La mise en place d'une campagne promotionnelle intitulée « Madagascar Promotion Tour » sur les principaux marchés émetteurs de touristes en collaboration avec l'ONTM. Le MAE et les représentations diplomatiques ainsi que la diaspora peuvent utilement contribuer à l'efficacité sur le long terme d'une telle campagne.
- L'élaboration d'un plan marketing de la destination sur 3 ans.

Actions prioritaires à entreprendre :

1. Développer le tourisme national comme fondation du développement du secteur

- Appuyer les régions dans la mise en œuvre de leurs plans de développement touristique.
- Développer formuler et communiquer des offres de produits adaptées aux besoins des touristes nationaux en collaboration avec les tours opérateurs ou organismes non gouvernementaux.
- Collecter efficacement et de manière exhaustive les statistiques du tourisme national.

2. Renforcer la pénétration de marchés traditionnels et diversifier les marchés émetteurs

- Mettre en œuvre le plan marketing sur 5 ans avec des objectifs clairs et précis en termes de parts de marché et de segmentation.
- Mettre en place une politique d'information des Tour-Opérateurs sur les principaux marchés cibles (soit en collaboration avec les Îles Vanille et/ou via le *Ministère des Affaires Etrangères* dans les pays où les Représentations Diplomatiques et consulaires de Madagascar sont opérationnelles).
- Rencontrer de nouveaux segments de marché et satisfaire des marchés émetteurs spécifiques pour favoriser l'étalement de la saisonnalité du tourisme.
- Associer toutes les compagnies aériennes à la promotion de la destination

- Renforcer la collaboration entre les partenaires des îles Vanille sur des dossiers communs comme le développement du tourisme de croisières ou l'offre de produits touristiques complémentaires.
3. **Développer des produits compétitifs et de niche**
- Promouvoir et innover dans la création de produits touristiques de niche en garantissant la disponibilité, le professionnalisme et la sécurité pour les touristes.
 - Développer des produits touristiques attractifs et compétitifs en intégrant les produits artistiques et artisanaux sur les 4 zones touristiques prioritaires en privilégiant les principes de durabilité.
 - Mettre en valeur l'artisanat de qualité malgache par des expositions sur les sites très fréquentés et la construction sur ces lieux de pavillons culturels.
4. **Renforcer la coopération internationale**
- Assurer la participation effective de Madagascar dans les réunions statutaires de l'Organisation Mondiale du Tourisme à travers sa contribution aux travaux des commissions, des alliances avec les pays partageant les mêmes intérêts que Madagascar et la proposition de nouveaux projets intéressant Madagascar.
 - Présenter la candidature de Madagascar pour siéger dans les organes statutaires des organisations internationales (Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale du Tourisme) et régionales traitant le tourisme et le commerce de service telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Common Market for Eastern and Southern Africa (Comesa) et la Southern African Development Community (SADC) en vue d'assurer la cohérence de nos engagements internationaux.

RESULTATS ATTENDUS:

- **Amélioration fin 2019 de la pénétration d'au moins 3 marchés cibles par rapport aux chiffres de fin 2015 :**
 - **155.000 touristes français, résidents à la Réunion et Mayotte inclus,**
 - **35.000 touristes germanophones,**
 - **15.000 touristes scandinaves.**

3- Gestion durable effective de la Destination

La nature et la biodiversité constituant les atouts essentiels et uniques du tourisme à Madagascar, une prise de conscience et une action urgentes en faveur de la gestion durable des activités touristiques par tous les acteurs s'imposent.

Actions prioritaires à entreprendre :

- Entreprendre des études de chaîne de valeur des marchés du tourisme prioritaires et mettre en œuvre une politique d'appui aux maillons identifiés comme les plus faibles et d'intégration des secteurs liés en gardant à l'esprit les impératifs de durabilité (moyens de transport intermédiaire, agriculture, artisanat).
- Définir et appliquer effectivement une réglementation favorisant une gestion durable du tourisme pour les différents métiers du tourisme (hébergement, restauration, gestion de sites touristiques, guides, transports touristiques, artisanat, etc.).
- Définir une politique de gestion durable au niveau des activités hôtelières et touristiques en faveur d'une gestion rationnelle des ressources naturelles.

- En lien avec le Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures pour l'application de la lettre de politique de l'énergie de Madagascar 2015-30, appuyer l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien, marin) dans le tourisme.
- Mettre en cohérence les projets susceptibles d'avoir un impact significatif sur le tourisme, y compris les projets pétroliers et miniers.

RESULTATS ATTENDUS:

- Doublement du nombre d'opérateurs touristiques certifiés par des labels internationaux pour une gestion durable de leurs activités.

4- Facilitation des investissements hôteliers et touristiques

Pour stimuler la croissance du tourisme, le gouvernement a pour rôle de promouvoir et faciliter les investissements touristiques et hôteliers, tant nationaux qu'internationaux.

Actions prioritaires à entreprendre :

- Créer un comité interministériel en vue d'actualiser et de mettre en œuvre un Plan de Développement du Tourisme conforme aux besoins du marché sur les zones prioritaires.
- Valoriser les Ressources Foncières Touristiques (RFT) sur base des études déjà réalisées.
- Assurer le lancement des concessions dans les parcs nationaux, en se basant sur le COAP (Code des Aires Protégées) et en capitalisant sur les acquis du processus enclenché depuis 2006.
- Promouvoir les investissements nationaux pour développer la Route vers le Nord et l'équiper d'une infrastructure de relais adéquate (Tana-Diego).
- Entreprendre les études nécessaires en vue de la définition et l'application d'une politique des investissements et fiscale claire et stable dans le secteur hôtelier et touristique.

RESULTATS ATTENDUS:

- Augmentation de 60% du niveau d'investissement fin 2019 par rapport à 2016.

5- Compétitivité accrue des services hôteliers et des prestations touristiques

Pour renforcer la compétitivité de l'offre touristique de Madagascar, il importe d'améliorer la qualité des hébergements et de ses services, et d'accorder une plus grande priorité à l'hygiène, la santé et la sécurité, la connectivité et les paiements électroniques.

Actions prioritaires à entreprendre :

1. Renforcer et développer les infrastructures d'accueil
- Définir et mettre en place une politique d'appui aux PME dans le secteur hôtelier et touristique pour une professionnalisation et une conformité aux normes de gestion durable.

- Améliorer l'accès, l'accueil et les services dans les Parcs Nationaux et Aires Protégées, et sites touristiques dans les zones touristiques prioritaires.
- Appuyer le développement des systèmes d'évacuation médicale à Madagascar ou à l'étranger.

2. Développer les compétences des métiers de services

- Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de Développement des Compétences (SSDC) pour le secteur, en cohérence avec la Politique Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle
- Mettre en place un cadre sectoriel de certification en cohérence avec le cadre national de certification permettant de définir les qualifications des métiers du secteur.
- Appuyer le processus partenarial de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Appuyer la professionnalisation de toute la chaîne des métiers du tourisme: serveurs, guides, chauffeurs, réceptionnistes, cuisiniers, room service, guichetiers, porteurs, etc. à travers la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement des compétences dans les régions à forte potentialité touristique.
- Améliorer la qualité des offres à travers la décentralisation des formations à tous les niveaux en complément aux offres existantes et la mise en place de partenariats avec des institutions internationales de formation.

3. Développer les infrastructures publiques et les mesures d'accompagnement au développement touristique

- Mieux connecter les zones touristiques prioritaires aux réseaux de télécommunication, développer les systèmes de paiement électronique et en ligne pour faciliter les dépenses touristiques.
- Développer les services publics de base dans les zones touristiques prioritaires (électricité, eau, gestion des déchets, santé).

RESULTATS ATTENDUS:

-Classement WEF 2019 sur la compétitivité du tourisme: passer de la 119ème place à la 95ème pour les ressources humaines et le marché du travail.

- Augmentation de 200% des paiements électroniques et en ligne fin 2019 par rapport à 2016.